

**REUNION DU CONSEIL
(Article 48 de la loi du 5 Avril 1884)**

=====
Le Conseil Municipal se réunira en Salle du Conseil
Séance du jeudi 2 avril 2026 à 19h

Affiché le 26/03/2026

**Session Ordinaire
ORDRE DU JOUR**

- Installation d'un nouveau conseiller municipal
- Adoption des procès-verbaux des séances du Conseil Municipal du 12 février 2026 et du 21 mars 2026

Finances

- Débat d'Orientations Budgétaires

Administration générale

- Mise en place des commissions municipales
- Désignation des représentants de la commune au Centre Communal d'Action Sociale
- Désignation des représentants à la Commission d'Appel d'Offres
- Désignation du représentant de la commune au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- Désignation des représentants de la commune au Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon
- Désignation des représentants de la commune au Comité des Fêtes et de la Culture
- Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du collège Val des Pins
- Désignation des représentants de la commune au Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde
- Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- Désignation des représentants de la commune à l'association « Les jardins familiaux du Teich »
- Désignation des représentants de la commune au réseau des communes forestières de Gironde
- Désignation des représentants de la commune au sein de l' « Association Téléthon Le Teich »

Ressources Humaines

- Ouvertures de postes - Recrutements sur emplois non permanents en accroissement temporaire ou saisonnier d'activité
- Recrutements d'agents contractuels de remplacement
- Communication des décisions municipales prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales